ECOLE de LAIZ 40 ch. des écoliers 01 290 LAIZ

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 23 / 01 / 2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		Représentant	
Inspecteur de l'éducation nationale : Jean-Pierre BLANC			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Cécile Roiron			
Maire: Yves Zancanaro		Х	
Conseiller municipal : Sylvie Siri	Х		(//////////////////////////////////////
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Marlène Cointet	X		
Eve Venet			
Virginie Gagnoux	X		
Audrey Gand	X		
Yann Laurence	Х		
Sandrine Touch	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N : Jacques Boisset	X		
Michèle Bazana		Х	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Sonia AUFFEVES	X		
Catherine GAUDILLET	Х		
Muriel GUILLOT	Х		
Franck LAPLACE		Х	
Elodie LESBRE	X		
Nelly SALLET			X
VOIX CONSULTATIVE	_	1	
RASED:			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			-
1	1	1	II

Procès-verbal établi le 23 / 01 / 2018

Le président, directrice de l'école Nom :Roiron Cécile Cécile Roiron Le secrétaire, (enseignante) Nom : Sandrine Touch

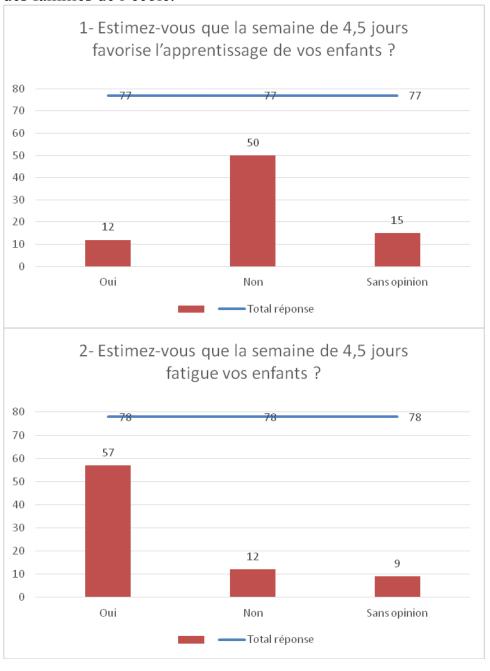
Sandrine Touch

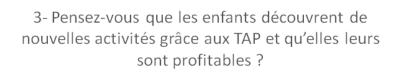
Date: 23/01/2018 heure de début: 20h00

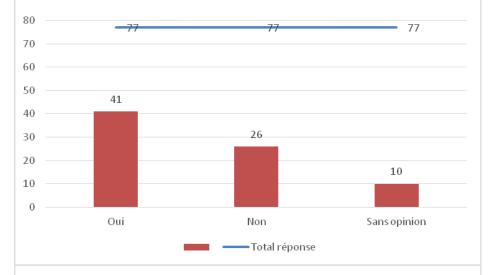
Ordre du jour : Rythmes scolaires

- ⇒ <u>sujet 1 soumis à avis</u> : maintien de la semaine scolaire à 4j1/2 ou retour à la semaine de 4jours.

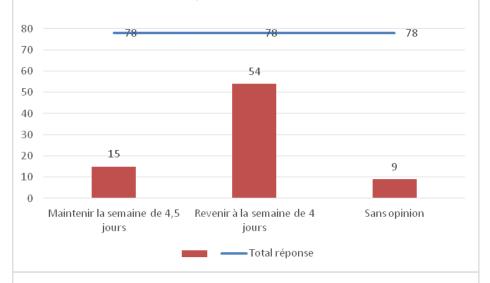
Les parents élus présentent les résultats du sondage réalisé au mois de décembre auprès des familles de l'école.



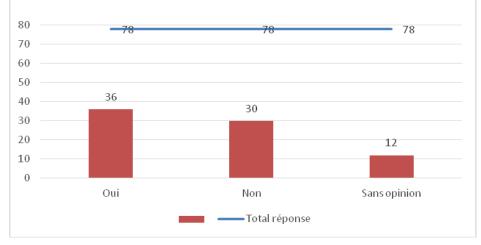


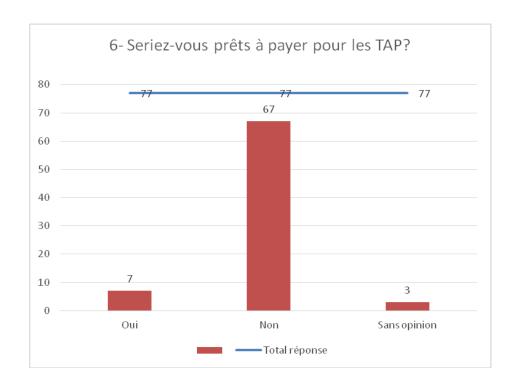


4- Quel serait votre souhait pour la rentrée de septembre 2018 ?



5- Quel que soit le rythme scolaire retenu (4 ou 4,5 jours), seriez-vous favorables d'une façon ou d'une autre au maintien des TAP ?





## Sujet du vote : Vous prononcez-vous pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours ?

-nombre de votes « pour » : 12

- nombre de votes « contre » : 0

- nombre de votes blancs :2

- nombre de votes nuls :0

M Zancanaro est représenté par Mme Siri à laquelle il a donné son pouvoir. (voir document joint.

Mme Siri précise que la décision sera transmise au conseil municipal. Cette décision aura un impact sur le personnel municipal, la pause méridienne, les horaires de l'école, la cantine scolaire.

Requête des parents : il serait souhaitable d'organiser à temps le changement des horaires de l'école pour que les parents ne soient pas prévenus en juin.

Mme Siri précise que l'avis du Conseil d'école est consultatif pour le conseil municipal qui reste décisionnaire. La municipalité sera à l'écoute du vote de ce soir. L'objectif premier reste l'enfant, puis vient la cantine et enfin la garderie. Il serait bien que cette organisation soit pérenne.

heure de fin: 20h45